

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE 🇫🇷 Si dans une municipalité le maire est connu, une personne l'est bien plus encore. Il s'agit de **la secrétaire de mairie ; l'interface indispensable entre citoyen et administration**. Alors quand arrive l'heure de son départ en retraite, c'est une page de l'histoire communale qui se tourne, et même un chapitre entier dans le cas de **Martine BAPTISTE**. Car elle a œuvré à la mairie pendant 36 ans, soit la quasi intégralité de sa carrière professionnelle.

Elle entre tout d'abord en qualité de sténodactylo au sein du Syndicat à Vocation Multiple dont les bureaux étaient alors dans les locaux de la mairie de Louzac. Tout naturellement au départ de la titulaire, Martine postule au poste de secrétaire de mairie. Robert ROUX ayant déjà pu constater ses qualités professionnelles et humaines décide alors de la recruter. D'abord à **mi-temps à compter du 1^{er} novembre 1982, puis à 2/3 temps le 1^{er} octobre 1983, elle devient titulaire du poste le mois suivant ; et passe à temps plein le 1^{er} novembre 1988.**

A une époque où les mobilités professionnelles sont fréquentes ; une telle longévité est à saluer. Car sur un tel poste, il faut **avoir de sacrées qualités humaines et professionnelles** pour gérer au mieux une structure qui se doit d'être un service public de proximité. **Les aptitudes et compétences à posséder sont nombreuses**. La secrétaire de mairie est un agent polyvalent devant savoir tout faire et toujours le faire bien.

La secrétaire de mairie dans une commune rurale est la collaboratrice souvent unique du Maire. Les tâches à effectuer sont multiples allant du secrétariat à la comptabilité, de la gestion de l'état-civil ou des élections à l'accueil du public. Toutes ces missions Martine a su les accomplir avec intelligence, compétence et sérieux. Et durant ces presque quatre décennies, Martine a su s'adapter aux nombreuses évolutions. C'est ainsi qu'elle est passée de la machine à écrire mécanique et au Stencil, à l'ordinateur et au photocopieur couleur.

Martine aura connu les changements des plans comptables, les modifications dans les règles administratives. A chaque fois elle a su **s'adapter aux multiples évolutions, se former et approfondir ses connaissances pour rendre un service toujours optimal**. Et ces dernières années n'ont pas été exemptes d'évolution et même parfois de virage à 190 degrés.

En somme, si elle a toujours été secrétaire de mairie, elle a fait tous les métiers, en en faisant même plusieurs dans la même journée. Dorénavant, sa collègue depuis 22 ans, Laurence CHAMARE assurera le secrétariat de la mairie. **Une page se ferme donc...enfin pas totalement**. Car **si Martine BAPTISTE depuis le 1^{er} juillet est une jeune retraitée, elle a choisi de poursuivre deux jours par semaine, ses missions**. Elle n'abandonnera donc pas tout à fait le monde du travail et nous pourrons continuer à profiter de ses aptitudes professionnelles et humaines.

Avoir travaillé avec elle depuis 1995 a été un privilège et je suis heureux que cela se poursuive...

Lilian JOUSSON

COMMERCE

Fermeture de l'Ibérica du 1^{er} au 19 août inclus
et de Maneki Coiffure jusqu'au 15 août inclus.

ASSISTANTE SOCIALE

Pour la prochaine permanence de Mme MERCERON, en mairie de Louzac, il est obligatoire de prendre rendez-vous au ☎ 05.16.09.51.25.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- Lundi 13 août
- Lundi 27 août

ÉCOLES

Même si l'inscription d'un enfant en maternelle ou en primaire est possible jusqu'au jour de la rentrée (lundi 03 septembre) mieux vaut le faire le plus tôt possible auprès de la mairie (☎05.45.82.18.80)

FOLLE BROCANTE

Cette année encore la Folle Brocante s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Merci à tous ceux, habitants et visiteurs ainsi qu'aux bénévoles de l'organisation et à la famille THIBAUD ; chacun à son niveau a permis que la journée se passe dans une ambiance sympathique et bon enfant.

AGENDA

LOUZAC PÉTANQUE CLUB

Samedi 04 août 14 H 00
Concours de pétanque au Fief des Groies

PÉTANQUE

Dimanche 26 août 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

DIANE DES BORDERIES

Vendredi 31 août 20 H 30
Assemblée Générale de la Société de chasse au nouveau local de SAINT LAURENT DE COGNAC

ÉCOLES

Lundi 03 septembre
Rentrée des classes (Louzac à 8 H 30 et Saint André à 8 H 45)

PAROISSE

Pas de messe en août

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

VIGNAUD Arthur 02 juillet
LIVET Théo Laurent Jean-Marie 12 juillet

DÉCÈS

NORMANDIN Serge 22 juillet

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture pour congés d'été en août
Réouverture au public lundi 03 septembre à 14 H

GYMNASTIQUE BIEN ÊTRE

Reprise à partir du jeudi 06 septembre des séances animées par Solange PELLERIN et basées sur étirements, respirations, sophro-relaxation, pilates, etc... La séance, adaptée à tous et au tarif de 7 €, se déroule à la salle des fêtes de Louzac chaque jeudi de 16 H à 17 H.

Renseignements /inscriptions : ☎ 05 45 32 59 27
06 82 39 41 19

OISEAUX EXOTIQUES

Après une année de relâche, le Club Ornithologique Saintongeais renoue avec son expo-bourse d'oiseaux. Cette 8eme édition est fixée au **dimanche 30 septembre de 9 H à 18 H 30** à la salle polyvalente, entrée gratuite.

CIMETIÈRES

Pour ne plus utiliser de désherbant, il a été décidé de végétaliser davantage les cimetières de Louzac et de Saint André. **Les enherbements vont s'étendre mais des tontes très régulières permettront à court terme un résultat qui satisfera tous les usagers.**

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 juillet

- **Tarifs périscolaires 2018-2019** → A compter du 1^{er} septembre tous les tarifs (cantine et garderie) sont revalorisés de 0,05 €.
- **Rénovation énergétique** → La commune sollicite auprès de Certinergy des subventions afin de changer les huisseries de la mairie et d'un logement.
- **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Charente** → Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de SAGE élaboré par la Commission Locale de l'Eau.
- **Jarnacais** → Sont votées des motions pour le maintien de la Trésorerie de Jarnac et contre la réduction des services à la gare de Jarnac situé sur la commune de Gondeville.
- **Fusion de Louzac et Saint André** → Suite à un questionnement de la Préfecture, il est proposé comme date effective de la fusion le 1^{er} septembre.
- **Fusion Rouillac-Sigogne** → Au principe de la libre administration des communes, le conseil municipal ne s'oppose pas au possible rattachement de Sigogne au Rouillacais.

MAIRIE EN AOÛT

Sauf imprévu, le secrétariat sera ouvert aux horaires habituels, c'est-à-dire **lundi, mercredi & jeudi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H** ainsi que le **vendredi de 9 H à 12 H et de 13 H à 17 H**.

FEUX DE PLEIN AIR

Ne pas brûler ses déchets verts en été relevait du bon sens le plus élémentaire. Et pourtant..... Mais dorénavant pour les particuliers l'arrêté du Préfet de la Charente est clair : **interdiction totale, et ce quelque soit la date, de ces feux de plein air**. Ils ne peuvent donc plus faire l'objet d'une autorisation en Mairie. Les tolérances qui existaient jusqu'au premier semestre 2018 sont définitivement closes.

DÉMARCHAGE

La mairie ne donne aucun accord pour un quelconque démarchage physique ou téléphonique des habitants de la commune.

Si cela devait arriver, la population en serait informée préalablement par cette lettre mensuelle et le site internet officiel.

DIPLOMÉS

Félicitations aux jeunes de la Commune qui ont réussis leurs examens de fin de cycle scolaire ou universitaire.